

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27187**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion mention Droit de l'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité, 300 Spécialités plurivalentes des services

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Trois parcours sont proposés : Droit des entreprises et des patrimoines professionnels, Droit et économie du sport et Droit et administration des organisations partenariales et/ou associatives dont les principales activités et compétences sont décrites ci-dessous.

Droit des entreprises et des patrimoines professionnels

Le titulaire du Master « droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels » est spécialisé dans l'analyse et le traitement des subtilités juridiques dans la négociation de contrats, ainsi que dans la prévention et la résolution de difficultés financières et de litiges.

Ces principales missions sont :

- le conseil juridique et fiscal
- le conseil en communication
- le conseil en gestion,
- le conseil en développement durable,
- le conseil en ressources humaines, au profit des entreprises et organisations.

Droit et économie du sport

Ce professionnel peut exercer les activités suivantes :

- il assure la direction générale des organisations sportives (clubs sportifs professionnels, clubs sportifs omnisports, fédérations sportives nationales et leurs structures territoriales, institutions olympiques nationales et territoriales, ligues nationales professionnelles, fédérations sportives internationales) : pilotage stratégique, économique et financier, organisation générale des services, définition, mise en oeuvre et suivi du projet de développement...

- assure la gestion administrative et financière des organisations sportives : organisation d'un ou plusieurs services, encadrement du personnel et des bénévoles, gestion et contrôle des questions budgétaires et financières

- garantit le respect des règles institutionnelles (vie statutaire)
- assure la direction et le suivi des affaires juridiques, sociales et fiscales des organisations sportives
- organise et suit la gestion contractuelle des organisations (contrats de travail, contrats d'assurances, contrats de sponsoring...)
- gère le traitement des affaires disciplinaires et autres missions assurées par les organisations fédérales
- assure le suivi du contentieux du groupement
- veille à la réalisation des activités des organisations, à leur promotion et à leur développement (organisation d'événements sportifs)
- gère et développe les relations avec l'ensemble des partenaires des organisations sportives : instances de tutelle, collectivités territoriales, médias, partenaires économiques et financiers, prestataires...

Droit et administration des organisations partenariales et/ou associatives

Le titulaire de ce diplôme est sensibilisé à la complexité des services d'intérêt général et à leur mise en oeuvre dans les organisations de type associations mais aussi établissements publics locaux. Il peut ainsi assurer l'administration générale de ces organisations, du pilotage stratégique, (mise en oeuvre et suivi du projet de développement) à l'encadrement du personnel et des bénévoles, en passant par le suivi budgétaire et financier et le suivi des contrats... Ses fonctions permettent de :

- garantir le respect des règles institutionnelles (vie statutaire) ;
- assurer le suivi des questions juridiques, sociales et fiscales des organisations ;
- organiser et suivre la gestion contractuelle des organisations (contrats de travail, contrats d'assurances, contrats de partenariat...)
- veiller à la réalisation des activités des organisations, à leur promotion et à leur développement ;
- gérer et développer les relations avec l'ensemble des partenaires : collectivités territoriales, partenaires économiques et financiers prestataires...

Droit des entreprises et des patrimoines professionnels

Le titulaire de cette certification est capable de :

- Maîtriser l'environnement juridique et fiscal des entreprises
- Assurer la gestion des ressources humaines.
- Analyser et interpréter les données comptables et financières.
- Communiquer, conseiller, coordonner des équipes, etc...

Droit et économie du sport

Ce professionnel du droit et de l'économie du sport est capable de :

- assurer la direction juridique (encadrement juridique national et international, conventions et accords collectifs, contrats, réglementations, procédures contentieuses), économique et financière (financement, documents budgétaires et comptables, contrôle de gestion, sponsoring et marketing...) d'une organisation sportive
- concevoir et mettre en oeuvre un projet de développement de la structure sportive
- assurer le pilotage stratégique et opérationnel de projets (par exemple, l'organisation d'événements sportifs)
- assurer la direction d'un ou de plusieurs services de structures sportives (par exemple, les services juridique, administratif et financier, ressources humaines, activités sportives...)
- concevoir et mettre en place des procédures de nature à identifier, prévenir et gérer les risques liés aux activités des organisations sportives
- assurer le suivi juridique et fiscal des dossiers d'une entreprise exploitant un équipement sportif ou exploitant une activité d'agence sportive
- gérer les intérêts sportifs, juridiques et patrimoniaux des sportifs
- traiter les contentieux sportif et extra sportif de toutes personnes ou groupements intervenant dans les domaines du sport
- gérer les relations avec les partenaires commerciaux, institutionnels et financiers et toutes personnes ou groupements intervenant dans les domaines du sport

Droit et administration des organisations partenariales et/ou associatives

Le diplômé du Master Droit et Administration des organisations partenariales et/ou associatives a une :

- maîtrise des techniques contractuelles publiques-privées
- maîtrise les dimensions juridiques des organisations partenariales et/ou associatives (SEML, associations, GIP, GIE, SPL, SPLA...)
- maîtrise les relations au travail (droit du travail, droit social, protection sociale, ...)
- maîtrise la sociologie des organisations
- une bonne connaissance de la gestion financière et comptable -une bonne connaissance de l'ingénierie de projet.

Il est capable de :

- assurer la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques, contrat ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations nationales ou européennes.
- diriger une structure et coordonner l'activité d'une équipe
- rédiger des contrats et gérer les questions juridiques en droit social et droit du travail
- monter des dossiers techniques, administratifs et financiers et assurer leur suivi et leur évaluation
- élaborer des rapports, des notes de synthèse et présenter des résultats.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Droit des entreprises et des patrimoines professionnels

Ces professionnels travaillent dans tout secteur en tant que juriste mais plus particulièrement dans le domaine du conseil juridique aux entreprises, bancaire, des assurances, du conseil en gestion Patrimoniale.

Droit et économie du sport

Les professionnels travaillent au sein des organisations sportives (clubs sportifs professionnels, clubs sportifs omnisports, organisations de manifestations sportives, fédérations sportives nationales et leurs structures territoriales, comité national olympique et sportif français et ses structures régionales et départementales, ligues nationales professionnelles, fédérations sportives internationales), des groupements partenaires sociaux de la branche sport (groupement de salariés et d'employeurs), des collectivités territoriales et leurs groupement (services des sports), des administrations d'Etat chargées du sport, des entreprises et autres groupements qui sont en relation directe avec le secteur du sport (agences de communication, entreprises privées partenaires, cabinets d'audits et d'études...).

Droit et administration des organisations partenariales et/ou associatives

Les titulaires du Master exercent leur activité au sein d'organisations partenariales (associations, société d'économie mixte locale, société publique locale, société publique locale, d'aménagement, groupement d'intérêt public, groupement d'intérêt économique, fondation, fédération,...) ou dans une structure publique ou privée (collectivités locales ou entreprises) impliquées dans des partenariat, dans les domaines variés de l'action locale et de l'économie sociale (Aménagement, Habitat / logement, Culture / événementiel, Education / formation, Environnement, Développement économique, Jeunesse et sport,...).

Droit des entreprises et des patrimoines professionnels

Ils peuvent prétendre aux emplois suivants :

- avocat d'affaires, huissier de justice, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, clerc de notaire et les autres postes de clercs au sein de ces cabinets libéraux.
- juriste d'entreprise, cadre de la fonction ressources humaines, conseil en communication dans les entreprises et organisations, chargé de mission.
- conseil juridique auprès des entreprises : assureur, agent en cabinet de propriété industrielle, consultant, conseil en gestion de patrimoine, conseil en droit de la propriété intellectuelle, conseil en développement durable au sein des bureaux d'études, cadre de banque, etc.
- au sein de l'administration et des collectivités territoriales : inspecteur du travail, inspecteur des impôts, inspecteur du Trésor, policier des sections économiques de la police judiciaire, attaché d'administration centrale.

Droit et économie du sport

Le professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Directeur administratif, financier et des affaires juridiques d'une organisation sportive (fédération, ligue professionnelle ou club sportif)
- Directeur de services au sein de l'administration publique du sport (Etat et ses services déconcentrés, collectivités territoriales, EPCI)
- Juriste au sein d'une organisation sportive, d'un groupement partenaire de la branche sport ou d'une entreprise en relation avec le

secteur sport (média, gestionnaire d'enceintes sportives, cabinet spécialisé, agence de communication et de marketing sportif)

- Consultant dans le secteur sport

Droit et administration des organisations partenariales et/ou associatives

- Secrétaire général d'association

- Directeur d'association à caractère social ou caritatif,

- Juriste d'organisations professionnelles,

- Responsable de services généraux et administratifs

- Responsable de service juridique dans une entreprise publique locale

- Responsable de la gestion des carrières et des affaires sociales

- Conseiller en droit social

- Adjoint au directeur administratif et financier

- Juriste social

- Directeur administratif

- Responsable de projet d'animation et de développement,

- Chargé de communication sociale,

- Cadre juridique garant des règles institutionnelles

- Chargé de développement social,

- Assistant de direction,

- Coordinateur juridique...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1903 : Défense et conseil juridique

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Ce master est conforme au système européen. Il est accessible avec une licence (180 ECTS).

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Cette formation se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS

Droit des entreprises et des patrimoines professionnels (semestres 3 et 4)

- UE1 Sauvegarde des structures : Droit approfondi de la prévention et du traitement des difficultés des entreprises, Elaboration des plans de redressement d'entreprises en difficulté - 7 ECTS

- UE2 Maîtrise des outils comptables et financiers : Compréhension des documents comptables, Evaluation financière de l'entreprise - 8 ECTS

- UE3 Maîtrise de la relation de travail : Droit du travail, Gestion des ressources humaines - 8 ECTS

- UE4 1er module de techniques juridiques appliquées à la gestion de l'entreprise : Droit fiscal des entreprises + une option à choisir parmi : Droit communautaire des contrats, Droit de la dématérialisation des échanges - 7 ECTS

- UE5 Aptitude à communiquer : Techniques de communication écrite en entreprise, Note de synthèse, Techniques de communication orale en entreprise, Langue vivante : anglais des affaires - 10 ECTS

- UE6 Second module de techniques juridiques appliquées à la gestion de l'entreprise : Droit approfondi des groupements et des sociétés, Droit de l'environnement appliqué aux entreprises - 8 ECTS

- UE7 Découverte de l'entreprise : L'étudiant a le choix entre un stage en entreprise et un mémoire de recherche -12 ECTS

Droit et économie du sport (semestres 3 et 4)

La formation, proposée en alternance, se déroule sur une année universitaire et s'articule autour de quinze sessions thématiques de trois à quatre jours faisant intervenir un ou plusieurs experts du Centre de droit et d'économie du sport (CDES) et des professionnels ou dirigeants du secteur sportif.

- UE1 Pratique sportive : Institutions sportives et introduction au droit et à l'économie du sport ; Statut et régimes juridiques des lieux de pratique sportive ; Contentieux des activités sportives - 10 ECTS

- UE2 Economie, financement et marketing du sport : Droit économique du sport ; Financement public et privé du sport ; Analyse économique et régulation des marchés ; sport et médias - 10 ECTS

- UE3 Droit social et ressources humaines : Management stratégique et gestion des ressources humaines ; Droit du travail et emploi dans le secteur du sport ; Protection sociale des acteurs du sport - 10 ECTS

- UE4 Gestion juridique et financière des organisations sportives : Bases juridiques et économiques des négociations contractuelles ; responsabilités et assurance ; fiscalité des organisations sportives ; analyse financière et contrôle de gestion ; enjeux -10 ECTS

- UE5 Stage et rapport ou mémoire - 20 ECTS

Droit des entreprises et des patrimoines professionnels (semestres 3 et 4)

- UE1 Administration des organisations : structures associatives et partenariales sociologie des organisations, management des organisations et gestion des ressources humaines - 6 ECTS
- UE2 Finance des organisations : analyse comptable et financière, ressources et financement - 8 ECTS
- UE3 Relation public/privé contrat de partenariat marches publics 4 ECTS
- UE4 Politiques économiques locales : stratégie de développement local, ingénierie de projet 6 ECTS
- UE5 Professionnalisation : anglais, méthode d'aide à la recherche d'emploi 3 ECTS
- UE6 Droit des organisations : droit pénal, protection sociale, responsabilité civile et administrative 6 ECTS
- UE7 Fiscalité des organisations : fiscalité des organismes à but non lucratif, fiscalité du mécénat et des partenariats 5 ECTS
- UE8 Gouvernance des organisations : mode de direction des organismes, relations élus/salariés 6 ECTS
- UE9 Action de développement local : action sanitaire et sociale, action culturelle et sportive, action environnementale 8 ECTS
- UE10 Professionnalisation : anglais, stage (12 semaines min) 8 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Suivant le parcours et si l'ingénierie de formation le permet Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Suivant le parcours et si l'ingénierie de formation le permet Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	3 enseignants chercheurs ainsi que 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (JO du 27 avril 2002)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2016 relatif à l'accréditation de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - n°20161005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.cdes.fr/>

<http://www.fdse.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP23204
87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et des Sciences Economiques
5 rue Félix Eboué
BP 3127
87031 Limoges cedex 1
Centre de droit et d'économie du sport (CDES) - 13 rue de Genève - 87100 Limoges
Siège de différentes institutions sportives : fédérations sportives nationales et ligues nationales professionnelles (Paris) et fédérations sportives internationales (Lausanne), CNOSF (Paris)...

Historique de la certification :

Droit des entreprises et des patrimoines professionnels : ancienne mention "Droit des affaires et des patrimoines privés"
Droit et Economie du sport : création en 1984 du diplôme DESS "Formation juridique et économique aux professions du sport". Ancienne mention : "Droit et administration des organisations" fiche RNCP 21173
Droit et administration des organisations partenariales et/ou associatives : ancienne mention "Droit et administration des organisations"